

## L'EXEMPTION FISCALE AUX PROFESSEURS AMÉRICAINS

Question n° 2565—**M. Anderson:**

1. En 1966, 1967, 1968 et 1969, combien y a-t-il eu de professeurs ou d'enseignants américains au Canada qui ont pu se prévaloir de l'article VIII A de la Loi concernant la convention relative à l'impôt sur le revenu conclue entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et qui permet une exemption d'impôt canadien pour les deux ans qui suivent l'entrée au pays?

2. Au cours des mêmes années, combien y a-t-il eu de professeurs ou d'enseignants du Royaume-Uni qui ont tiré profit de l'article 18 de la Loi concernant la convention relative à l'impôt sur le revenu conclue entre le Canada et le Royaume-Uni, en vertu de laquelle de tels enseignants peuvent résider au Canada pour deux ans sans payer d'impôt canadien?

3. Le ministère du Revenu national exige-t-il des enseignants de ces deux pays la preuve qu'ils paient des impôts, soit au Royaume-Uni, soit aux États-Unis, avant de les exempter de l'impôt canadien?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national):** 1 et 2. Ces renseignements ne sont pas disponibles.

3. Non.

## LE STATIONNEMENT À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY

Question n° 2569—**M. Schumacher:**

1. Quelle est la personne ou l'entreprise qui a été choisie par le ministère des Transports ou par d'autres ministères ou sociétés de l'État pour exploiter le parc de stationnement de l'aéroport international de Calgary?

2. Quand cet accord a-t-il été conclu, quelle en est la durée et quels en sont les autres objets, s'il en est?

3. Qui sont les administrateurs de cette compagnie, et qui en sont les principaux actionnaires?

4. De quelle façon a-t-on choisi cette compagnie ou ce particulier pour exécuter les clauses de cet accord?

5. Quels autres accords lient cette entreprise ou ce particulier au ministère des Transports ou à d'autres ministères ou sociétés de l'État?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** 1. La société Allied Parking Services Limited.

2. L'accord a été conclu le 16 mars 1969, pour une période de 5 ans. Il ne porte que sur l'exploitation du parc de stationnement.

3. Administrateurs et principaux actionnaires de la société: MM. W. Crinchic, président; J. G. Crinchic, vice-président; D. Crinchic, secrétaire.

4. La société a été choisie à la suite d'un appel d'offres. Son offre était la moins élevée.

5. La société exploite également des parcs de stationnement aux aéroports internationaux d'Halifax et d'Ottawa.

[L'hon. M. Pelletier.]

## LES FERMETURES DE BUREAUX DE POSTE DANS L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 2576—**L'hon. M. MacLean:**

1. Quels sont les bureaux de poste ruraux de l'île du Prince-Édouard dont on a fermé les portes en 1965, 1966, 1967 et 1968?

2. a) Quels sont les bureaux de poste ruraux de l'île du Prince-Édouard dont on a fermé les portes en 1969, b) quels autres bureaux de poste ruraux le ministère des Postes se propose-t-il de fermer d'ici la fin de l'année civile, d) quels autres postes ruraux, s'il en est, doivent être fermés au cours de l'année civile 1970?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** 1. 1965: Midgell, Ocean View, Newton Cross. 1966: Bristol, Beatons Mills, Piusville, Johnstons River, Fort Augustus, French River. 1967: Alma, Summerville, Cherry Valley, Iona. 1968: Brackley Beach, New Glasgow, Stanhope, McNeills Mills, South Rustico, Union Road, Hampton, Oyster Bed Bridge, West Devon, Bear River, Tracadie Cross.

2. a) Hopefield, St. Mary's Road, Wilmot Valley, Bedford Station, New London, Kellys Cross, Armadale, Howlan. b) Clyde River, Dundas Centre, Kinross, Malpègue, Milton Station, Stanley Bridge, Carleton Siding, Conway, Fredericton Station, North River, Peakes. c) Portage.

## LE SERVICE DE TRANSBORDEUR ENTRE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD ET LE CAP TORMENTINE

Question n° 2577—**L'hon. M. MacLean:**

1. En ce qui concerne les deux nouveaux transbordeurs de voitures qui seront construits et ajoutés au service de traversiers entre l'île du Prince-Édouard et le cap Tourmentin en 1971, a) ces deux transbordeurs feront-ils la navette entre Borden et le cap Tourmentin, b) dans l'affirmative, se propose-t-on, d'ici 1971, d'ajouter au moins un autre traversier au service entre Woods Islands et Caribou, c) quelle sera la capacité de charge approximative de ces deux traversiers, d) l'un de ces transbordeurs ou les deux sera-t-il un brise-glace appelé à fonctionner à l'année et pouvant transporter des wagons?

2. Le ministère des Transports se propose-t-il d'installer dans le MV *Abegweit* des moteurs nouveaux et plus puissants?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** 1. a) Oui; b) Le ministère élabore actuellement des projets pour l'amélioration du service entre Woods Islands et Caribou. On n'a cependant mis au point aucun projet définitif; c) Chacun des deux navires peut transporter environ 500 passagers et 150 véhicules; d) Non. Il n'y aura pas de brise-glace et aucun des deux navires ne pourra transporter des wagons de chemin de fer.

2. Non.